L’emploi saisonnier dans le secteur agricole et agroalimentaire

1 octobre 2014

Le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) a publié en septembre 2014 un rapport sur la saisonnalité dans les filières agricoles, halieutiques et agroalimentaires, ainsi que sur les enjeux liés à sa gestion. Si le rapport du CESE rappelle le contexte de saisonnalité de la production ou de la consommation agricole, l’axe de travail principal porte sur l’emploi saisonnier dans ces filières françaises : effectifs, nature des contrats et profils recrutés sont largement étudiés, et le rapport pointe les enjeux de professionnalisation et de fidélisation de cette main-d’œuvre. Il préconise en particulier des pistes pour favoriser la pluri-activité et la pluri-qualification des travailleurs saisonniers, afin d’améliorer leur visibilité en termes d’emploi ainsi que l’accès régulier des entreprises à une main-d’œuvre qualifiée. La formation professionnelle, en particulier, devrait, selon le CESE, mieux s’adapter aux spécificités liées à la saisonnalité.

Source : CESE